



LIGNE 18




AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

CONCERTATION

Une nouvelle étape
de concertation,
du 12 mai au 12 juin 2015

**DOSSIER
D'INFORMATION**

LE GRAND PARIS DES TRANSPORTS

Le Grand Paris des transports prévoit la modernisation des transports existants et la réalisation d'un nouveau métro automatique. Le Grand Paris Express, c'est : 200 km de réseau, 69 nouvelles gares dont 80 % en correspondance   , et 2 millions de voyageurs par jour.

4 NOUVELLES LIGNES DE METRO AUTOMATIQUE ET 2 LIGNES PROLONGEES

► la ligne 15

nouvelle ligne de métro en rocade proche de Paris

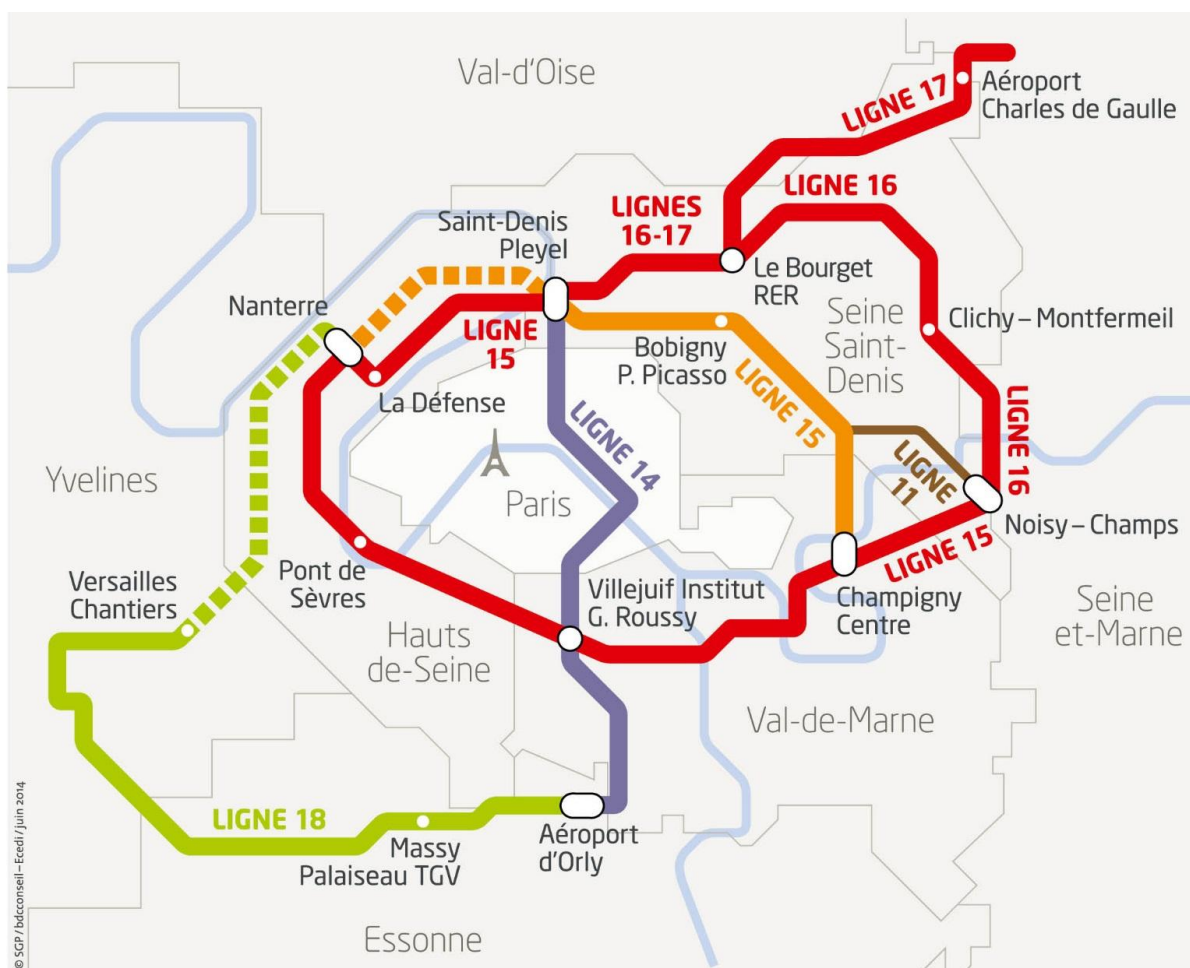
► les lignes 16, 17 et 18

nouvelles lignes de métro desservant des territoires de moyenne et grande couronne

► les lignes 11 et 14

prolongements de lignes de métro existantes

Les différentes lignes du Grand Paris Express seront mises en service progressivement entre 2019 et 2030.



LA LIGNE SOUMISE A LA CONCERTATION

D'une longueur de 35 kilomètres, la ligne 18¹ reliera la gare Aéroport d'Orly à la gare Versailles Chantiers. Elle offrira des correspondances avec de multiples modes de transport : la ligne 14 du Grand Paris Express, les lignes N et U du Transilien, les RER B et C, le tramway T7, le Tram-Train Massy-Evry et Versailles-Massy, de nombreuses lignes de bus et le TGV.

La ligne 18 assurera notamment la desserte du pôle scientifique et universitaire du plateau de Saclay et des grands pôles économiques d'Orly et de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sa mise en service est prévue en deux temps : à l'horizon 2024, pour la partie située entre la gare Aéroport d'Orly et la gare CEA Saint-Aubin², et 2030 jusqu'à Versailles Chantiers.

100 000 voyageurs par jour sont attendus à terme sur la ligne 18.

¹ La ligne 18 correspond à la ligne verte du Réseau de Transport Public du Grand Paris.

² Sous conditions de faisabilité de la gare CEA Saint-Aubin, en fonction de l'évolution des activités du CEA. Des mesures conservatoires permettront d'achever ultérieurement la construction de la gare.

DES DÉPLACEMENTS PLUS FACILES ET CONFORTABLES

- ▶ Offrir un transport en commun rapide et de qualité pour les transports du quotidien.
- ▶ Relier les zones de recherche et de formation, ainsi que les zones d'emplois.
- ▶ Connecter les pôles stratégiques du sud de l'Île-de-France aux autres départements.
- ▶ Rendre plus accessibles les activités de loisirs (culturelles, sportives...).
- ▶ Réduire la circulation automobile.

DES TEMPS DE DÉPLACEMENTS RÉDUITS

- ▶ **Versailles Chantiers <> Aéroport d'Orly** : 30 minutes contre 1h15 minutes aujourd'hui
- ▶ **Aéroport d'Orly <> Orsay Gif** : 15 minutes contre 48 minutes aujourd'hui
- ▶ **Saint-Quentin Est <> Massy-Palaiseau** : 20 minutes contre 1h05 aujourd'hui
- ▶ **Massy Opéra <> Châtelet** : 26 minutes contre 52 minutes aujourd'hui

UN MÉTRO AUTOMATIQUE SANS CONDUCTEUR

Le mode automatique permet un déplacement des trains de manière autonome et sûre pour une qualité de service optimale.

- ▶ **Régularité** : un train toutes les 2 minutes 30 en moyenne aux heures de pointe.
- ▶ **Accessibilité et confort** : accessible aux personnes à mobilité réduite, chaque train pourra accueillir près de 350 voyageurs et s'arrêtera dans toutes les gares.
- ▶ **Performance** : la vitesse commerciale des trains sera d'environ 65 km/h.
- ▶ **Flexibilité** : l'automatisation offrira plus de souplesse et de réactivité pour l'exploitation de la ligne (horaires étendus en soirée pour des événements exceptionnels par exemple).

LE CALENDRIER DE REALISATION



UNE NOUVELLE ETAPE DE CONCERTATION

Du 12 mai au 12 juin 2015, la **Société du Grand Paris** organise une nouvelle étape de concertation en amont de l'enquête publique sur le projet de la ligne 18¹.

Isabelle Jarry, garante indépendante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), veille à la qualité de l'information diffusée et à la bonne participation du public.

UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

Le positionnement du tracé, des gares et des ouvrages associés résulte d'une réflexion menée en concertation avec les collectivités locales et les autres acteurs concernés : STIF, services de l'État et opérateurs de transport. Plus de **350 réunions bilatérales** se sont tenues avec les acteurs du territoire : communes et communautés d'agglomérations, universités, laboratoires, entreprises, etc.

UNE NOUVELLE ETAPE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Du 12 mai au 12 juin 2015, 5 réunions publiques d'information et d'échanges sont organisées dans les villes concernées. L'objectif est de présenter le projet (état d'avancement, tracé, implantation des gares, méthodes de construction, enjeux environnementaux, etc.), d'écouter les habitants, de répondre aux questions et de prendre en considération leurs observations.

Des actions complémentaires, en partenariat avec les acteurs locaux seront également organisées.

Outre les réunions publiques, moments d'échanges directs entre la Société du Grand Paris et la population, de nombreux outils sont mis à la disposition de tous pour s'informer sur le projet et s'exprimer :

- ▶ Des **affiches sont mises en place**, des **tracts** distribués dans chaque ville et des **insertions** dans la presse régionale annoncent chaque réunion publique.
- ▶ Un **dépliant** d'information du projet est diffusé (diffusion dans les boîtes à lettres des villes concernées et mise à disposition dans les lieux publics).
- ▶ Des **panneaux d'exposition** sont installés dans les mairies des communes concernées par le tracé.
- ▶ Des espaces d'information et d'expression (questions/réponses) en ligne, via **le site Internet dédié : www.societedugrandparis.fr/ligne18**.
- ▶ Des relais actifs de toute l'information sur la concertation sur les réseaux sociaux **www.twitter.com/GdParisExpress - www.facebook.com/GrandParisExpress**.

Tous les avis et propositions seront recueillis et analysés dans le cadre d'un bilan de la concertation, qui sera annexé au dossier d'enquête publique.

Réunion publique près de chez vous

Une réunion publique se tiendra à **Versailles, mardi 12 mai 2015 à 19h30**. Elle aura lieu à l'Université inter-âges (6 impasse des Gendarmes, 78 000 Versailles).

Cette réunion permettra de présenter la Grand Paris Express, la ligne 18, et plus particulièrement les futures gares Satory et Versailles Chantiers.

Pour plus d'informations sur le projet et les moyens de participation et d'expression du public, rendez-vous sur le site Internet de la Société du Grand Paris, dans l'espace consacré à la concertation de la ligne 18 :

www.societedugrandparis.fr/ligne18